

## COMMUNIQUÉ Rencontre Le Maire / Fédération

## Le ministre vous remercie...

Cela n'arrive pas si souvent, alors il faut le souligner. Oui, le ministre de l'Économie a bien remercié les agents pour leur implication dans la période de crise sanitaire que nous traversons. Malgré « l'immense lassitude et la grande fatigue » dues au virus, malgré les difficultés à voir «la sortie du tunnel », Bruno Le Maire a tenu à remercier les agents pour leur travail exceptionnel sur la durée. « Exceptionnel de réactivité, d'efficacité, de dévouement ».

Le hic, c'est que de la parole aux actes, il y a parfois le Grand Canyon de l'absence de reconnaissance des personnels que les quelques brouettes déversées par le ministre ne suffiront pas à combler. Cette rencontre réclamée par les fédérations depuis le changement de gouvernement début juillet 2020 a finalement accouché d'une souris. Les 4 annonces du ministre portent :

- sur l'augmentation du taux de promotion pro/pro (promus / promouvables), à discuter avec les fédérations, avec une base de discussion de 1 % de progression
- sur le report sur 2021 des droits syndicaux inutilisés en 2020 pour cause de Covid
- sur l'ouverture de négociations sur la protection sociale complémentaire (PSC)
- sur l'ouverture de négociations sur le télétravail.

Pour refroidir l'enthousiasme délirant que pourraient susciter ces annonces, la fédération des Finances CGT fait les constats suivants :

- Sur les taux pro/pro, l'augmentation de 1 % ne comblera pas les reculs enregistrés les années précédentes, certains taux ne retrouveront même pas leur niveau de 2018. De plus l'hémorragie des effectifs réduira d'autant le nombre de collègues promus.
- Le report des droits syndicaux est une bonne chose dans une période où nous allons plus que jamais avoir besoin de rencontrer nos collègues pour les informer et les mobiliser sur les attaques qui sont portées à nos administrations et établissements, mais dans le même temps et dans de nombreux secteurs, des freins sont mis à l'exercice de ce droit syndical, en imposant des jauges d'occupation des salles de réunion par exemple.
- Sur l'ouverture des négociations pour la PSC ou le télétravail, il aurait été pour le moins curieux que le MEFR s'exonère de discuter de ces enjeux qui ont fait l'objet de discussions au niveau de la Fonction Publique.

Dans son intervention, la **fédération des Finances CGT a rappelé** son profond désaccord avec les politiques menées et la façon dont elles sont menées. Nous avons rappelé que la CGT avait fait un choix responsable lors du 1er confinement du printemps 2020 de décréter un moratoire sur la conflictualité pour se concentrer sur l'aspect sanitaire de la crise qui commençait. Le ministère quant à lui a fait le choix de continuer la mise en œuvre de ses nombreuses réformes.

Tout d'abord du point de vue des missions : Nouveau Réseau de Proximité aux Finances Publiques, transfert de missions fiscales aux Finances Publiques pour la Douane, transferts de missions à l'Agriculture et préfectoralisation pour la CCRF, fermetures de caisses et PSE à la Banque de France, externalisation de missions à la Caisse des Dépôts, tentative de privatisation des chèques vacances... Mais aussi concernant la carrière des agents ou les instances représentatives (LDG), avec un impact inquiétant sur des sujets comme la santé au travail (fusion CT-CHSCT).

Enfin en s'attaquant à l'action sociale (baisse des budgets ou liquidation des centres de vacances EPAF). Nous avons également attiré l'attention des ministres sur la situation très préoccupante des personnels contractuels de l'INSEE comme les superviseurs externes et les enquêteurs et enquêtrices dont la précarité s'est largement accentuée.

Nous avons également exigé qu'il y ait une profonde refonte du dialogue social dans notre ministère, en rappelant nos propositions d'ouverture de négociations faites il y a 18 mois et restées lettre morte (Télétravail / Égalité / Politiques Sociales / PSC / Santé au travail / Formation / Reconnaissance des qualifications / Rémunération / Évaluation des politiques publiques). Il est par ailleurs inconcevable que les fédérations n'aient pas de réponse à chaque fois qu'elles interpellent le ministère par courrier.

Enfin nous avons fait part de notre inquiétude sur la multiplication des situations de discrimination syndicale ou en lien avec les questions d'égalité femme/homme.

Hormis les annonces a minima du ministre et l'engagement d'une prochaine rencontre avec des propositions sur le dialogue social où nous porterons l'exigence d'ouverture de négociations sur l'ensemble des sujets précités, le bilan est bien maigre et les remerciements appuyés en début et fin de séance sonnent bien creux !

C'est pourquoi nous invitons l'ensemble des personnels des finances à se mobiliser par la grève et dans les manifestations lors de la journée interprofessionnelle et unitaire DU JEUDI 4 FÉVRIER, PARTOUT SUR LE TERRITOIRE.



